

## Action n° AS08 : réunions d'informations et d'échanges sur l'Accès aux soins entre professionnels sanitaires et sociaux

Visée du programme	Réduire les inégalités en matière d'accès aux soins
Objectif Général	Faciliter l'accès à la prévention et aux soins et la continuité des soins pour les personnes en situation de précarité
Objectif Spécifique 3	Développer les partenariats socio-sanitaires autour de la question santé-précarité
Objectifs Opérationnels	1. Permettre la circulation de l'information et les échanges entre les secteurs sanitaires et sociaux 2. Etudier les réponses médico-sociales aux problèmes d'accès aux soins dans certains territoires et/ou auprès de certaines populations
Objectifs de l'action	- Promouvoir les échanges et diffuser des informations sur l'Accès aux soins entre professionnels sanitaires et sociaux. - Etayer ces échanges par la mise en place d'un support de veille documentaire - Améliorer la prise en charge médicale des personnes en situation de précarité, à l'hôpital, en soins de suite et en médecine de ville par l'information et la communication auprès des professionnels mobilisés dans le cadre des réunions ASV

Action nouvelle

Action en cours, transversale aux 2 ASV, nécessitant une reconduction

### Problématiques repérées

#### ☞ Constats et besoins repérés dans les diagnostics locaux de santé en 2004-2005 :

- Constats et besoins remontés des diagnostics de santé dans le Centre Ville (2004), les quartiers Nord (2005) et St Mauront - Belle de Mai (2006) :
  - corrélation entre précarité sociale, accès aux soins et état de santé global ;
  - besoins de plus de maillage entre professionnels sanitaires et sociaux, et entre médecine de ville et hôpital, pour organiser la prise en charge médicale des personnes en situation de précarité ;
  - la question de l'accès aux soins de santé mentale est citée de façon récurrente à la fois par les acteurs sanitaires et sociaux.
- premières réponses apportées lors des après-midi des ASV sur l'accès aux soins : réunions d'échanges et d'informations sur les thèmes suivants :
  - Accès aux droits et aux soins et réforme de l'Assurance Maladie, intervenant : Pôle Social de la CPCAM (18 octobre 2005)
  - Accueil aux urgences des hôpitaux, continuité des soins, sortie de l'hôpital et rôle des PASS (10 janvier 2006)
  - Prise en charge médicale par la médecine de ville des personnes en situation de précarité + prévention de la tuberculose + réforme des affections longues durée (11 mai 2006)
  - Refus de soins chez les chirurgiens dentistes + évolution du rôle des PASS au sein de l'AP-HM (26 septembre 2006)

#### ☞ perception actuelle par les professionnels : extraits des résultats d'une enquête de satisfaction menée par les ASV en septembre 2006 sur les quatre premières après-midi sur l'Accès aux Soins :

##### Points positifs :

- Lieu d'échange de points de vue et de prise de contacts entre professionnels issus d'horizon divers et complémentaires ; qualité des intervenants à la tribune (intervenants ayant un niveau décisionnaire et impliqués sur les questions de précarité) ; clarté des exposés ; degré de précision et de technicité des échanges avec la salle ; régulation des temps de parole par le médiateur (l'ASV) ; choix pertinents des supports documentaires et demande de retrouver ces supports sur un lien internet.

##### Points à améliorer :

- Passage à la pratique encore insuffisant (« des discussions intéressantes qui débouchent sur peu de réalisations concrètes ») ; participation en hausse mais qui demeure faible du secteur libéral, médical et paramédical ; pas de solutions immédiate aux questions concrètes que se posent les participants dans leur pratique professionnelle ; absence de certaines tutelles des ASV à ces réunions, laquelle renforce les inquiétudes des participants que ces débats ne soient pas suivis des faits.
- Bien que les participants soient très impliqués lors des débats avec la salle, ils semblent peu pro-actifs sur les propositions de nouveaux thèmes et modalités d'intervention. Ils valident du moins les thèmes proposés par les ASV, pour des prochaines réunions, ainsi que les 2 modalités « à échelle variable » de poursuite du travail des ASV : « après-midi des ASV » et groupe projet pluripartenarial (sur la question santé-précarité »).

##### Demandes par les participants de thématiques à venir :

- présentation de réseau santé-précarité existant en France.
- le point chaque six mois sur les évolutions des PASS à Marseille et plus généralement de la prise en charge de la précarité à l'AP-HM.
- la permanence des soins et la MMG Nord ;
- d'autres expériences innovantes en France sur l'accès aux soins ;
- les refus de soins chez certaines spécialités médicales ;
- diffusion de la veille documentaire autour des ASV par un support adapté.

En 2007, l'enquête auprès des médecins libéraux, permettra de compléter ces données et de croiser les demandes des participants actuels aux après-midi des ASV avec les constats et besoins exprimés par les médecins de ville (Voir fiche action AS09)

### Contenu de l'action

- Echanges et informations sur l'Accès aux Soins avec l'ensemble des acteurs sanitaires et sociaux des territoires couverts intéressés par ce thème.
- Suivi, information et communication sur les évolutions des PASS dans les hôpitaux de Marseille. Ce volet, actuellement réalisé dans le cadre des réunions des ASV, pourrait être partiellement porté par le site Internet.
- Veille documentaire sur l'Accès aux droits et aux soins, sur les conséquences pratiques de la réforme de l'Assurance Maladie, et sur les expériences innovantes dans ces domaines.

#### Modalités de mise en œuvre :

- Chaque 4 mois, réunion d'échanges et d'informations sur l'Accès aux soins avec une soixantaine d'acteurs sanitaires et sociaux.
- Participation des ASV à un comité de suivi sur le rôle des PASS dans les hôpitaux de Marseille, et au moins une restitution annuelle lors des réunions d'échanges et d'informations sur l'Accès aux soins.
- Création en 2007 d'un lien internet sur le site du PRAPS porté par le CRES, regroupant les supports utilisés par les ASV des Bouches du Rhône concernant l'Accès aux soins : page internet + lettre d'information à l'adresse des participants aux ASV lors des mises à jour régulières.

<b>Type de publics visés :</b> Acteurs sanitaires et sociaux des territoires couverts concernés par l'Accès aux soins (une centaine de structures sont potentiellement concernées)	<b>Territoires couverts :</b> arrondissements 1/2/3 et 13/14/15/16
<b>Ressources existantes :</b> Dynamique créée en 2006 autour des 4 premières « après-midi des ASV sur l'Accès aux Soins », auxquelles participent régulièrement une soixantaine de professionnels sanitaires et sociaux.	<b>Porteurs potentiels :</b>

**Résultats attendus :**

- Amélioration du maillage entre professionnels sanitaires et sociaux et entre médecine de ville et hôpital.
- Amélioration des connaissances, représentations et pratiques des participants concernant l'Accès aux soins (enquête de satisfaction qualitative).
- Large diffusion des statistiques et des évolutions réglementaires.
- Rôle des PASS renforcé, permettant un meilleur accès aux soins à l'hôpital, et la continuité des soins (soins de suite et sortie de l'hôpital).
- A terme, création d'outils de projets pluripartenariaux ou de réseaux adaptés à la prise en charge médicale des personnes en situation de précarité (Voir fiche action AS09).

---

---

**Préalables**

- Mobilisation des médecins libéraux.
- Constats concordants et projets conciliables entre les besoins exprimés par les travailleurs sociaux, les praticiens hospitaliers et les médecins de ville.
- Poursuite de la démarche de l'AP-HM concernant l'Accès aux soins en général, et les PASS en particulier.
- Poursuite du financement du CRES sur la documentation PRAPS.

---

---

**Financements possibles**

Programmes nationaux ou régionaux : PRSP 19 (PRAPS) pour le lien documentaire consultable sur internet

Autres financements envisageables : CUCS via l'animation du PLSP  ultérieurement : AP-HM ?  CPCAM ?